



## Dde de renseignement pour séparation

Par **mpdawes**, le **25/05/2008** à **11:57**

BonjourrrnrSommes mariés depuis 5 ans et avons une fille de presque 6 ans et sommes en "projet" de séparation.rnrnsommes d'accord pour la garde alternée et avons réuni les conditions pour que la garde alternée soit faciliter. (géographiquement )rnrnDans un premier temps nous ne souhaitons pas divorcer rnrnNous avons un bien en commun que nous souhaitons conserver à nos deux noms.rnrnNotre priorité est que tout ce passe pour le mieux pour notre enfant. rnrnQuel est la démarche à suivre pour "concretiser" cela et qui devons nous nous adresser , nous habitons en indre et loire dans la région de tours.rnrnMerci de votre réponse  
MP GUEDES